

## ZOOM SUR

# DIJON VILLE-AMIE DES AÎNÉS

SENIORS, AÎNÉS, PERSONNES ÂGÉES OU TROISIÈME ÂGE, PERSONNE NE SAIT EXACTEMENT COMMENT NOMMER LES PLUS DE 60 ANS. MAIS LA QUESTION GÉNÉRATIONNELLE N'ÉLUDE-T-ELLE PAS LA QUESTION SOCIALE ? CAR C'EST BIEN DU MIEUX-VIVRE ENSEMBLE QU'IL S'AGIT. LE PROJET ENGAGÉ PAR LA VILLE DE DIJON EN DIRECTION DES SENIORS EST DONC UN PROJET GLOBAL DE POLITIQUE DE LA VILLE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE POUR TOUS. LA DÉMARCHE : RÉFLÉCHIR ENSEMBLE, AUJOURD'HUI, POUR APPORTER DES RÉPONSES NOUVELLES DEMAIN.



## le saviez-vous ?

**LE RÉSEAU MONDIAL VILLE-AMIE DES AÎNÉS** est initié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il vise à encourager un vieillissement actif en élaborant un projet de ville adapté aux seniors.

En octobre 2010, Dijon a été officiellement labellisée Ville-amie des aînés par l'OMS. C'est l'une des premières villes françaises à obtenir ce label.

# UNE VILLE POUR TOUS

ENGAGÉE DANS LE RÉSEAU MONDIAL VILLE-AMIE DES AÎNÉS, DIJON A CHOISI DE COUPLER SA DÉMARCHE EN FAVEUR D'UN VIEILLISSEMENT ACTIF À UNE AMBITION ENCORE PLUS LARGE : CELLE DU MIEUX-VIVRE ENSEMBLE DANS LA VILLE.



La volonté de la municipalité est très affirmée : créer une ville accessible et ouverte à tous, dans laquelle chacun a sa place. La ville a donc choisi d'adapter son environnement urbain afin d'assurer les meilleures conditions de vie à ses habitants. Rendre Dijon plus accueillante pour les seniors est une réponse nécessaire et logique au double défi du mieux-vivre ensemble et du vieillissement de la population.

### UN PROJET

#### PARTICIPATIF ET CONCERTÉ

La municipalité a pour cela choisi d'initier une démarche participative et concertée. C'est d'ailleurs le sens du label Ville-amie des aînés®, obtenu par la ville en octobre 2010. Depuis 2009, Dijon a engagé un travail de fond, déroulant ainsi plusieurs étapes de travail, la dernière en date étant la mise en

œuvre d'ateliers participatifs entre novembre 2010 et février 2011. Ces ateliers avaient pour objectif d'inviter tous les Dijonnais qui le souhaitent à participer à la réflexion « Quelle ville pour demain ? ». L'appel lancé à toute la population a permis de réunir plus de 300 personnes, à la fois des experts et professionnels appartenant au secteur public ou privé ou au milieu associatif, mais aussi et surtout des citoyens dijonnais de tout âge, pour traiter de l'habitat, des transports, des loisirs, de la participation citoyenne, de la santé, de

l'emploi ou encore du bénévolat. Ces étapes de travail et l'ensemble des acteurs qui y ont contribué ont permis une analyse juste, fondée sur un vécu quotidien, et de nombreuses propositions d'améliorations ont été formulées.

### UN OBSERVATOIRE

#### DE L'ÂGE

Le 29 avril dernier, François Rebsamen, sénateur-maire de Dijon, a présenté les premiers axes de travail préfigurant une nouvelle politique de l'âge à Dijon. Quatre enjeux forts

forment la colonne vertébrale de cette ambition. La mise en place d'un Observatoire de l'âge permettra d'anticiper, d'innover et d'assurer le suivi des politiques initiées par la ville en partenariat avec l'OMS et les différents acteurs. L'évolution de l'Office des personnes âgées de Dijon (Opad), sera un outil indispensable de la participation sociale des aînés dijonnais. La création d'une Maison des seniors constituera un lieu unique de ressources pour tous les Dijonnais ; elle permettra de s'informer, de faciliter les démarches, d'échanger et de développer des rencontres dans un cadre convivial et agréable. Enfin, la ville amorcera un travail de fond sur la thématique de la participation citoyenne en collaboration avec les partenaires professionnels et les habitants, afin de poursuivre la réflexion et le développement de projets.

RÉUSSIR LA RÉVOLUTION DE L'ÂGE, C'EST ÊTRE CAPABLE DE FAIRE COMPRENDRE À TOUS LES DIJONNAIS QUE CET ENJEU NOUS CONCERNE TOUS, QUEL QUE SOIT NOTRE ÂGE, NOTRE NIVEAU DE VIE OU NOS ORIGINES.

*François Rebsamen, sénateur-maire de Dijon*

# UNE DIVAA POUR LES SENIORS

DIVAA, OU DIJON VILLE-AMIE DES AÎNÉS.  
QU'EST-CE QUE C'EST EXACTEMENT ?  
EXPLICATION PAR ÉLIZABETH REVEL,  
ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX PERSONNES ÂGÉES.

**DIJON MAG :** Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est Divaa ?

**ÉLIZABETH REVEL :** Divaa signifie « Dijon Ville-amie des aînés ». Nous avons souhaité fournir une identité à cette démarche, afin de lui donner une réalité et une visibilité. Mais Divaa est avant tout un processus porté par la ville pour améliorer la qualité de vie des seniors à Dijon. Cet engagement est une reconnaissance, notamment de l'Organisation mondiale de la Santé, de tout ce qui a déjà été entrepris en faveur des

seniors à Dijon et des efforts engagés par la ville pour l'avenir. Sur le plan culturel, par exemple, au-delà des activités déjà existantes, les ateliers participatifs nous ont permis de nous interroger sur les horaires des manifestations. Nous réfléchissons actuellement, avec mes collègues élus, pour adapter les horaires de certaines animations aux demandes des aînés.

**DM :** Y a-t-il d'autres projets en ce sens ?

**ÉLIZABETH REVEL :** Je pense que cette réflexion transversale avec les services de la ville va s'étendre à d'autres thématiques, le logement par exemple. La rénovation prochaine du foyer des Bégonias, près du campus universitaire, permettra de favoriser les relations entre les générations. Une extension pour les personnes plus dépendantes est aussi prévue dans cet établissement. Le projet de Village senior, qui sera situé rue de Mirande, fait également partie des nouvelles offres d'habitat



proposées. À l'avenir, nous souhaitons, lors de la construction de nouveaux logements, que certains appartements soient adaptés aux besoins des seniors. C'est tout cela, DiVaa...



## EN FAVEUR DES SENIORS, IL EXISTE DÉJÀ...

Aujourd'hui, la ville de Dijon propose de nombreuses actions municipales en direction des seniors, via la DRPA (direction des retraités et personnes âgées) : un lieu d'accueil et d'écoute, le guide des seniors, le repas de Noël, le service de tutelle gérontologique, 3 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), le service d'entretien du linge à domicile, celui des repas livrés à domicile, le centre d'accueil de jour « Les Marronniers », le dispositif de déneigement, le Plan canicule, des activités lors de la Semaine bleue... Le budget de dépenses de fonctionnement global de la DRPA est de 11 millions d'euros. Sur cette somme, les actions financées par la ville représentent plus de 3 millions d'euros, soit près de 30%. Par ailleurs, d'autres animations sont proposées par la ville, hors DRPA, comme les activités dédiées aux seniors dans les centres sociaux, l'offre de places de spectacles ou encore le forum emploi des seniors.

# ANIMATION ET PARTICIPATION SOCIALE

**DIJON MAG :** Comment présenteriez vous l'Opad à ceux qui ne le connaissent pas ?

**PIERRE PERTUS :** L'Opad propose aux retraités dijonnais, à partir de 55 ans, un large éventail d'activités stimulantes sur le plan intellectuel et physique, favorisant l'épanouissement, la créativité, la solidarité, l'engagement, l'échange et la prévention pour un bon vieillissement. Je dirai que l'Opad donne du sens à la retraite, favorise le lien social et intergénérationnel et participe par ses actions à une politique de santé publique.

**DM :** Quels sont vos projets dans l'immédiat ?

**PIERRE PERTUS :** Un peu plus de 5 % des 30 000 Dijonnais âgés de plus de 60 ans sont membres de l'Opad. C'est beaucoup et peu à la fois, au regard de l'importance

## NOUVELLEMENT NOMMÉ À LA TÊTE DE L'OFFICE DES PERSONNES ÂGÉES DE DIJON (OPAD), PIERRE PERTUS NOUS CONFIE LES PERSPECTIVES DE CETTE ASSOCIATION, QUI PROPOSE PLUS DE 40 ACTIVITÉS DE LOISIRS AUX ÂÎNÉS.

de la population concernée. Nous allons accroître l'offre et mieux communiquer sur notre association et ses activités : les rendre encore plus accessibles à toutes celles et ceux qui veulent vivre une retraite active ou qui se sentent fragilisés par cette nouvelle étape de la vie.

**DM :** Doit-on parler de personnes âgées, d'âinés, de seniors ?

**PIERRE PERTUS :** Aucun des adhérents que j'ai pu rencontrer depuis ma prise de fonction ne se considère comme une personne âgée. L'âge est aussi une

construction sociale, et le rapport que l'on entretient avec lui est d'abord culturel et sociologique. Je ne souhaite pas que l'on pense à nos âinés pour les opposer à la société de la performance. Chacun doit saisir la mutation profonde qui accompagne la révolution démographique : on vit plus longtemps qu'auparavant mais on vieillit beaucoup moins vite, et surtout on vit plus longtemps actif et en bonne santé. C'est pourquoi, pour ma part, je préfère l'emploi du terme « âinés » à tous les autres.

**DM :** Que sera l'Opad dans la

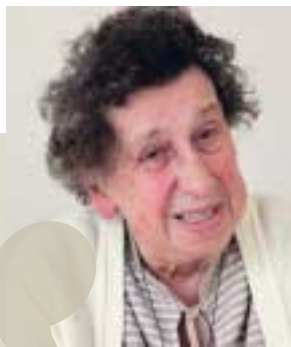
perspective de Dijon Ville-amie des âinés ?

**PIERRE PERTUS :** Nous avons développé, au fil des années, une expertise d'usage ainsi qu'une large réflexion sur le vieillissement et ses enjeux. L'Opad, à mon sens, a vocation à être placé au cœur du dispositif Dijon Ville-amie des âinés voulu par le sénateur-maire de Dijon et son équipe. Nous souscrivons d'autant plus à la volonté municipale de construire pour l'avenir un projet de ville avec les âinés que le vieillissement est une chance pour inventer une société plus douce à vivre pour tous.



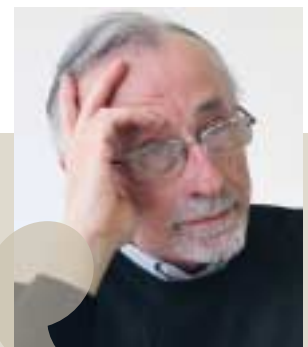
### **Danielle Taupenot**

J'étais commerciale de profession, toujours en contact avec les autres. Ce lien, je n'ai pas voulu le perdre, et c'est pourquoi je suis devenue membre bénévole de l'Opad. C'est une réelle joie de donner et de recevoir en retour. Par exemple après une de nos sorties « Culture et vous », comme celles du mois de juin dans le Jura et à Cuisery.



### **Andrée Grauby**

Je me suis d'abord inscrite à la gymnastique puis je suis devenue bénévole de l'Opad. J'étais professionnelle de la santé, ce qui me porte naturellement vers les autres. Nous réalisons en équipe du travail administratif, proposons des idées de sorties, constituons les dossiers d'adhérents et accueillons les nouveaux membres, tout en participant aux activités proposées.



### **Pierre Berry**

Jeune retraité de l'enseignement, je ne vois pas de rupture entre vie active et retraite. Le sens qu'on a donné à son existence s'organise différemment. Je tiens à entretenir cette relation aux autres qui a été au cœur de mon métier. C'est comme cela que je me représente le bénévolat et c'est, à mon sens, une dynamique de don. Quel que soit son niveau de responsabilité familiale, économique, sportive ou sociale.

## Paroles de Dijonnais



### Anne-Laure Girard

21 ANS

Je suis auxiliaire de vie sociale et je m'occupe actuellement de 10 personnes âgées. À cause du handicap ou du grand âge, peu sortent de chez elles. Sans nous, elles ne verraient pas grand monde, surtout celles qui n'ont pas de famille proche. Au fil du temps, nous avons établi une relation de confiance. Il nous arrive de faire parfois des retraits d'argent à leur place ou de les accompagner en ville pour de courtes promenades ou pour aller au marché. Je dois dire que l'initiative Dijon Ville-amie des aînés peut apporter un vrai confort pour ces personnes, mais elle mériterait d'être mieux connue.



### Chantal Normand

60 ANS

L'entraide entre les gens dans chaque quartier est nécessaire. Elle passe, je crois, par une vie associative de proximité. Comment aider les personnes qui se retrouvent seules, les accompagner pour une sortie ? Il faudrait pouvoir recenser ces personnes et savoir leur apporter une réponse appropriée. Cela s'accompagne souvent de petits gestes : descendre une poubelle, prêter attention à l'autre...

# L'AMÉNAGEMENT FACILITE LA VILLE

## L'ENSEMBLE DES AMÉNAGEMENTS URBAINS RÉALISÉS POUR LES ÂÎNÉS BÉNÉFICIERONT À TOUTES LES GÉNÉRATIONS.

Que ce soit pour une maman avec une poussette ou pour une aînée aux pas moins assurés, le franchissement d'un trottoir peut présenter les mêmes inconvénients. Une solution : l'abaissement des bordures de trottoirs au niveau de la chaussée.

Grâce au travail mené dans les ateliers participatifs, une réflexion va être engagée pour que de tels aménagements soient systématiquement entrepris par le service de la voirie de Dijon. Ils répondent au besoin des plus âgés pour se mouvoir plus aisément sur leur trajet quotidien. C'est ainsi que les marchepieds amovibles dans les bus, tels qu'ils existent déjà pour la desserte de la liane 2 Marsannay - Toison-d'Or, seront généralisés au fur et à mesure du renouvellement du parc de véhicules. L'accès du tramway se fera sur le même principe. Avec de surcroît un titre unique de transport, facilitant d'autant les déplacements et le coût d'un voyage. Certains commerces ont déjà adopté un système voisin de seuil repliable qui permet aussi le passage d'un fauteuil roulant.

Avec l'extension du secteur piétonnier en centre-ville, c'est par ailleurs la déambulation de chacun qui est facilitée, même s'il demeure nécessaire d'identifier les lieux qui posent le plus de problèmes aux personnes âgées. La piétonisation de la rue de la Liberté et de la rue des Godrans, prévue pour la fin 2012, participera également de ce bien-être pour tous.



### LIBERTÉ

#### DE MOUVEMENTS

À l'intention des personnes malvoyantes, un système d'avertissement sonore aux feux tricolores équipe actuellement 87 carrefours, et il s'étend au rythme d'une dizaine d'installations par an. Ces dispositifs sont activés par l'usager à l'aide d'une télécommande et sont renforcés, rue Chabot-Charny par exemple, de bandes blanches munies de picots au niveau des passages pour piétons.

D'autres équipements urbains facilitent aussi la liberté de mouvement et l'indépendance des personnes à mobilité réduite. Pour elles, 210 places de stationnement gratuit ont été élargies et dessinées à proximité de commerces ou de bâtiments publics. Parmi la centaine de propositions formulées dans le cadre de Dijon Ville-amie des aînés, des dispositifs publics de description audio du plan de la ville pourraient bientôt être expérimentés. Comme la proposition d'accentuer aussi le déblaiement des feuilles mortes, ou celle de créer un service payant pour le déneigement des trottoirs, tout en incitant à la nécessaire solidarité de voisinage.



# LES SENIORS FACE À L'EMPLOI

EN PLUS DE RAPPROCHER LES SENIORS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, LE FORUM DE L'EMPLOI A PERMIS EN AVRIL 2010 D'AFFINER UNE NOUVELLE TRANCHE D'ÂGE, CELLE DES 45 ANS ET PLUS.

Les chiffres sont éloquentes. En Bourgogne, seulement 36 % des plus de 50 ans exercent un emploi, contre 38 % au niveau national. Pour rappel, l'objectif fixé par l'Union européenne ambitionnait un taux de 50 % en 2010. Quelques mesures d'accompagnement n'ont pas rectifié cette discrimination à l'embauche des quinquagénaires, situation aggravée aussi par l'allongement de la vie professionnelle. Et l'accord salarial passé dans les entreprises d'au moins 50 salariés en faveur des plus âgés n'a pas été suivi des effets escomptés, les accords s'étant plus portés sur le maintien de l'emploi existant des seniors, en particulier les cadres, que sur leur recrutement.

## SENIOR

DÈS 45 ANS ?

Dans un tel contexte, le thème d'un des forums emploi-formation qu'organise la ville de Dijon chaque année a ciblé cette catégorie de population : les seniors. Il fallait cependant réviser la notion de « senior » et l'étendre aux 45 ans et plus, car cet âge est déjà fortement touché par le chômage. Pour cette initiative, plus d'une trentaine d'entreprises, cabinets de recrutement et agences de l'emploi ont répondu à l'appel. L'objectif était

de réunir différentes approches de l'emploi chez les seniors, notamment par la création ou la reprise d'entreprise, ou encore par la validation des acquis de l'expérience (VAE) et le bilan de compétences après une carrière bien menée.

À l'instar des « cafés de l'emploi » pour les plus jeunes, des consultants extérieurs sont intervenus pour mieux préparer les candidats à un entretien d'embauche. Huit ateliers ont ainsi été proposés gratuitement

à une cinquantaine de participants, et plus de 200 personnes ont suivi ce forum, dont une majorité de femmes âgées entre 45 et 49 ans. Dans le monde de l'emploi, avoir 45 ans, ce serait donc déjà être senior !

## REPOUSSER

LES PRÉJUGÉS

Une corrélation peut également être établie entre les classes d'âge et les priorités des candidats. Les tranches d'âge de 45 à

49 ans et de 50 à 54 ans se sont davantage intéressées aux techniques de recherche d'emploi axées sur des offres, alors que les 55 ans et plus ont cherché à étoffer leur réseau et à mieux appréhender le marché du travail, ses codes et ses conditions d'accès. De quoi repousser les préjugés selon lesquels les seniors seraient moins productifs et moins investis. Bilan : 22 personnes ont retrouvé un emploi, intégré une formation ou créé leur propre activité.



### Jean-Pierre Marchet

PHOTOGRAPHE, 61 ANS

La transmission du savoir professionnel ? J'essaie de la communiquer à ma fille de 20 ans. Quand je serai à la retraite, je pense former des jeunes à l'art du bonzaï, qui est ma seconde passion et que j'exerce au sein d'un club à Dijon. Mais comme bon nombre de travailleurs indépendants qui ont choisi leur propre activité, je ne suis pas pressé d'arrêter.



### Jean-Claude Geoffroy

RETRAITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE, 67 ANS

Je ne connais pas la routine. Chaque année, je fais les vendanges à Fréjus - Saint-Raphaël, et en été, je suis surveillant de piscine, fonction que j'ai obtenue en en faisant simplement la demande. Je distribue aussi l'annuaire postal. Footing, roller et beaucoup de marche à pied sont quelques-unes de mes activités favorites. En fait, je me donne des petites « missions ». C'est l'avantage des retraités : pouvoir choisir !

*Paroles de Dijonnais*